

Demande d'asile à Mayotte

Schéma Asile

Étape 01

Je suis à Mayotte, je veux demander l'asile,
Je vais à Solidarité Mayotte :

*46 AE rue BabouSalama Cavani
Massimoni, 97 600 MAMOUDZOU*

Je vais avoir un premier entretien avec l'équipe de la SPADA. Je serai d'abord inscrit sur liste d'attente. Ensuite, je serai rappelée pour me fixer un rendez-vous, où on me donnera une convocation à la Préfecture.



Étape 02

Le rendez-vous à la préfecture s'appelle
→ Guichet Unique des Demandeur d'Asile (GUDA)
A la préfecture, une ADA
(Attestation de Demandeurs d'Asile)
ainsi que d'autres documents me seront donnés.

DONT le livret OFPRA, j'ai 7 jours pour le déposer à
l'OFPRA, au 129 Bd Halidi à Mamoudzou.
Si je veux de l'aide pour le remplir, Solidarité Mayotte
peut m'accompagner.



Étape 03

A l'OFPRA, je dépose mon livret
et une convocation pour un
entretien m'est donnée.
L'entretien peut être : en visioconférence
ou en face à face.

**Des préparations à l'entretien sont organisées
par Solidarité Mayotte.**

On me donne aussi la date à laquelle je dois revenir
A l'OFPRA pour récupérer la notification de la décision

Étape 04



Protection subsidiaire

Statut de réfugié.e



Rejet :

Recours possible devant la Cour
Nationale du Droit d'Asile (CNDA)